



PORTAGE DE REPAS

Il s'agit du portage du repas du midi en liaison chaude.

La livraison a lieu chaque jour ouvré (du lundi au vendredi hormis les jours fériés) entre 11h20 et 12h45.

Les repas sont confectionnés par les agents communaux et sont composés de la manière suivante :

Potage

Entrée (chaude ou froide)

Plat principal

Fromage

Dessert

Chaque repas est accompagné de 3 tranches de pain et d'eau (2 bouteilles par semaine)

Prévenir des éventuelles allergies ou contraintes alimentaires.

Chaque repas est facturé 7.20€.

La facturation du service est mensuelle avec la possibilité de mettre en place un prélèvement.

En cas d'absence merci de bien vouloir prévenir le service au : 02 97 39 09 09
ou par mail commune-de-guenin@wanadoo.fr.